

Convocation FORMATION GIES 1

CONVENTION de STAGE : MA/GIES/060726-04

Date(s) : du lundi 06 juillet 2026 au lundi 06 juillet 2026

Lieu de formation : **FOSEC Martigues - 7 rue des Tamaris - Zac des Etangs - 13920 ST MITRE LES REMPARTS**

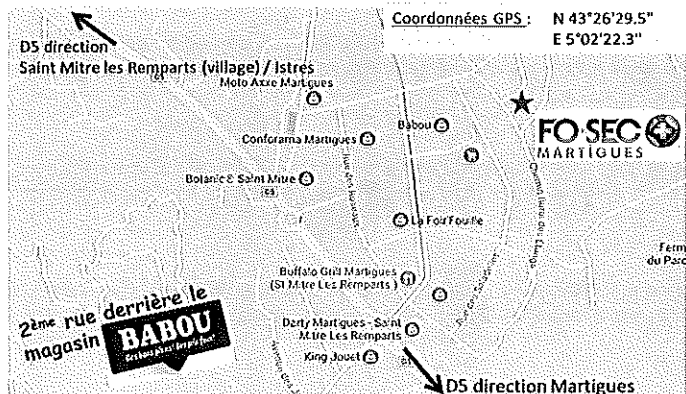
HORAIRES : 8h30 à 12h00 - 13h00 à 16h30

Afin de ne pas perturber le bon déroulement des formations, FO-SEC se réserve le droit de ne plus accepter les stagiaires arrivant après 9h00.

Participant(es) : ● Monsieur ANANE Messaoud

A FOURNIR POUR TOUTES LES FORMATIONS : - Pièce d'identité - Convocation

Formations	Equipement obligatoire	Document obligatoire
Recyclage Habilitation Electrique	*EPI	Titre d'habilitation de l'employeur
Habilitation Electrique initiale		
Pont - Chef de manœuvre - Elingueur - Espace confiné - Jointage - ARI - CACES® R482/489 - Autorisation de conduite	*EPI + Gilet fluo / Haute visibilité	
CACES® R486 - Travail en hauteur - Port du harnais - Echafaudage fixe (montage)	*EPI + Gilet fluo / Haute visibilité + casque avec jugulaire + harnais avec longes	
France Chimie - N2/GIES2		Carte N1/GIES1 ou N2/GIES2 en cours de validité
MAC SST		Carte SST en cours de validité
*EPI : casque - lunettes - gants - chaussure de sécurité - tenue de travail - ! SHORT INTERDIT !		



Passeport Prévention : loi du 02/08/2021

Depuis le 1^{er} septembre 2025, les centres de formation doivent renseigner les formations dispensées sur le passeport prévention. Pour cela, l'employeur transmet au centre de formation le nom de naissance et numéro de sécurité social du stagiaire. En cas de refus, merci de nous le signaler en début de formation.

Livret d'accueil Stagiaire accessible en salle
ou sur www.fosec-pibplus.com

Le Service Commercial